

FICHE RANDO



# LAGNES

SENTIER DÉCOUVERTE

..... 3,8km .....



DESTINATION  
LUBERON 

CHEMINS  
DES PARCS 



## SENTIER DÉCOUVERTE

Ce sentier jalonné de bornes permet de découvrir les essences des collines et de la garrigue méditerranéennes, tout en s'initiant aux dynamiques végétales, aux pratiques agricoles et à la géologie grâce aux panneaux d'interprétation. Dans une atmosphère calme et bucolique, il offre de superbes panoramas et met en lumière la richesse du patrimoine naturel qui nous entoure.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**DÉPART :** Place de la mairie, Lagnes

**DISTANCE :** 3,8km

**DÉNIVELÉ :** +143m

**DURÉE :** 1h45

**BALISAGE TERRAIN :**  PR local

2



**1- 43,5332N 5,0650E** - Dos à la **mairie**, partir à gauche et gagner le haut du village par la **rue de la République**. Déboucher sur la **place de la Fontaine**. Prendre bien à droite le long du café, direction "**Sentier de découverte**". Passer devant la salle d'exposition "**Au Vieux Lavoir**" et continuer tout droit. Dépasser les dernières **habitations** puis, après une courbe à gauche, au niveau d'une petite **falaise**, tourner franchement à **droite** et rejoindre un **champ** en contrebas. Suivre le **sentier à droite**, longer ainsi le bord du **champ** puis pénétrer ensuite dans la **forêt (balisage vert et petites bornes du sentier de découverte)**. Atteindre un **croisement de sentier**.

**2- 43,5332N 5,0657E** – Poursuivre tout **droit** en **sous-bois (balisage vert)**. Plus loin, au niveau d'une **patte d'oie**, monter à droite pour une **partie plus raide et rocailleuse**. Après un **virage sur la droite**, prendre **piéd sur le plateau**.

**3- 43,5324N 5,0704E** – Poursuivre le **sentier** qui **serpente** dans la **garrigue (balisage vert)** et qui ensuite longe le bord de **falaise (prudence !)**. Déboucher sur l'emplacement d'une **ancienne charbonnière** puis sur un **belvédère rocheux**. Descendre le **sentier** un peu plus **rocailleux** jusqu'à croiser un **sentier**.

3

## CIRCUIT

**4- 43,5339N 5,0727E** - Virer à **droite** et descendre le **sentier** sur **200m (flèche verte)**.

**5- 43,5314N 5,0709E** - Au **carrefour «La Falaise»**, tourner à **droite** direction **«Lagnes - Les Esperelles» (GRP)**. Au croisement suivant, filer à **droite** et descendre le **sentier caillouteux (balisage vert)**. **150m** plus loin, virer à **gauche** et descendre le **sentier caillouteux**. Déboucher sur une **route** et la **descendre**. Au **carrefour** avec le **chemin de "Boui vie"**, poursuivre la **descente à droite (GRP)**. Au **carrefour «Les Esperelles»**, prendre à **droite** **rue de la République** et atteindre la **mairie**, point de départ de l'**itinéraire**.





DESTINATION  
**LUBERON**

ZOOM



1 ÉGLISE SAINT-PIERRE

2 LES FONTAINES

3 FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE

## 1- ÉGLISE SAINT-PIERRE

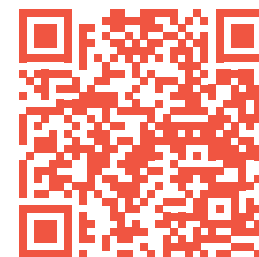
En 1788, l'évêque de Cavaillon interdit la célébration du culte dans l'église paroissiale Notre-Dame-des-Anges de Lagnès, devenue trop vétuste. En effet, cette église, consacrée le 3 juin 1612, menace ruine. A partir de cette date, les offices ont lieu dans la chapelle des Pénitents blancs. Dans les années 1840, il est décidé de construire un nouveau lieu de culte à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame-des-Anges, dont on ne conserve que le clocher à lanterne, érigé en 1746 par un maître-maçon de L'Isle-sur-la-Sorgue, Gabriel Fantin. L'église paroissiale Saint-Pierre est consacrée en 1844.

## 2- LES FONTAINES

Souffrant de la pénurie d'eau, les Lagnois devaient se déplacer à plus d'1 km, à la rivière de la Sorgue, pour aller chercher de l'eau. Pour ne plus se déplacer, une première fontaine fut construite en 1812, mais le débit était faible voire nul en été. En 1855, la fontaine fut améliorée grâce à un puits et en 1890, une deuxième fontaine, près de l'église, vit le jour.

## 3- FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE

La Fauvette mélanocéphale est un petit passereau de 13 cm, coiffé de noir et blanc sous le ventre, aux yeux entourés de rouge, qui mène une vie assez cachée dans les buissons et que l'on repère le plus souvent à son cri de crécelle rapide. Insectivore et frugivore. Elle est vive et curieuse et sédentaire en Provence.



CHANT DE LA FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE



4 EMPREINTES D'OURSINS



5 L'AZURÉ DU THYM

#### 4- EMPREINTES D'OURSINS

Sur le parcours de découverte, une curiosité géologique attire l'attention : de petites cavités creusées dans la roche. Le randonneur averti le sait bien, il y a environ 15 millions d'années, cette région était recouverte par une mer chaude, déposant au fil du temps d'épaisses couches sédimentaires. Ces calcaires coquilliers renferment par endroits des fossiles de pectens, de coquilles d'huîtres, de dents de requins et... d'oursins !

Ici, ce sont justement ces oursins qui, autrefois, ont façonné ces cavités en s'enfonçant dans le substrat calcaire, au fond de l'océan.



6

#### 5- L'AZURÉ DU THYM

L'azuré du thym (*Pseudophilotes baton*) est un petit papillon avec des ailes bleu clair sur le dessus pour les mâles et un brun noirâtre soupoudré de bleu pour les femelles.

Chez les deux sexes, le dessous des ailes est gris clair. Son nom est lié à la nourriture de la chenille qui se nourrit essentiellement de thym et de d'autres plantes de la même famille (Lamiacées). L'azuré du thym fréquente les milieux chauds et secs.

Cette espèce est menacée par la fermeture des milieux par suite de leur abandon mais aussi par l'intensification de l'agriculture qui détruit ses biotopes.



## LA CHARTE DU RANDONNEUR

Je protège et respecte les sites naturels !

Je pars avec suffisamment d'eau, un chapeau et des chaussures de marche



### Protégeons la biodiversité

- Je **ne jette pas** de **déchet** et je ramène mes **détritus avec moi**.
- J'admire les plantes et je ne fais **pas de cueillette sauvage**.
- Je reste sur les **sentiers balisés**.
- Je **ne fume pas** dans les **massifs**, je n'allume **pas de feu** et je ne fais **pas de barbecue**.
- Je n'utilise mon **véhicule** que sur les **chemins autorisés**.
- Je **ne circule pas** sur les **pistes DFCI** réservées à l'accès des secours.
- Je ne fais **pas de camping sauvage**.

### Partageons les espaces naturels

**Nous ne sommes pas seuls** à fréquenter les sentiers. Pensons aux autres !

**Réglementation** **risque incendie**  
Pendant la période estivale (du 15 juin au 15 septembre) **l'accès aux massifs forestiers est réglementé** en fonction des conditions météorologiques et du **risque incendie**.

Avant de partir en randonnée, je me renseigne : +33 (0)4 28 31 77 11.  
**Carte du risque incendie en Vaucluse :**  
[www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse](http://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse)

**Je respecte les consignes et en cas d'incendie, j'appelle le 18 ou le 112.**



7



## DESTINATION LUBERON

D'autres balades sur  
[www.destinationluberon.com](http://www.destinationluberon.com)



### Destination Luberon

Siège social Cavaillon  
Place François Tourel  
84300 Cavaillon

04 90 71 32 01 / [contact@destinationluberon.com](mailto:contact@destinationluberon.com)

Éditée en 2025

## CHEMINS DES PARCS

Appli embarquée et autres itinéraires sur  
[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)



### Parc Naturel Régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès  
84400 Apt  
04 90 04 42 00 / [accueil@parcduluberon.fr](mailto:accueil@parcduluberon.fr)